

Bulletin Municipal

Bulletin semestriel d'informations municipales

Gajan

Sommaire :

- Le Griffes, bientôt rénové
- Intercommunalité, avec qui pour quoi faire ?
- Mairie, mais qui fait quoi ?
- Écoles : des APE actives
- Lavoir, une tranche d'histoire
- Associations, ça bouge !

Dans ce numéro :

Vie municipale	2
Vie du village	7
Écoles	10
Etat civil Bloc notes	11
Rue des associations	12
Expressions libres	14
Petites annonces Jeux	16

L'édito

Voici la première édition du bulletin municipal de la nouvelle équipe. Ce nouveau né n'a pas de nom à ce jour. Vos propositions seront les bienvenues, sachant que l'on se refuse d'utiliser le nom du « Petit Gajanet », journal unique, plein de caractère, apprécié de tous, qui ne peut être reproduit.

Notre bulletin comprend plusieurs rubriques qui seront systématiquement reconduites : la vie municipale, la vie du village, le scolaire, l'état civil, la vie associative, enfin des brèves où pèle mêle des informations vous seront données.

L'objectif essentiel de ce bulletin est de vous rendre compte régulièrement de notre action. Nous vous invitons, à la lecture de ce document, à réagir en nous faisant part de vos observations ou propositions.

Dans chacun des prochains

numéros nous avons l'intention de traiter un domaine d'une façon plus complète comme par exemple l'urbanisme, la collecte et le traitement des ordures ménagères, la jeunesse...

Les trois mois qui viennent de s'écouler ne nous ont pas laissé le temps d'établir un tel dossier. En effet l'ensemble de l'équipe a été fortement mobilisé depuis notre

élection :
- après avoir désigné les membres des différentes commissions, nous avons défini ensemble les missions prioritaires des 11 commissions. Elles se sont ensuite réunies au moins une fois et commencent à faire part du résultat de leur travail.

- d'autre part chaque syndicat (avec nos délégués) s'est généralement réuni plusieurs fois, d'abord pour élire le conseil syndical, ensuite pour voter le budget ou travailler sur les dossiers en cours.

J'ai bien conscience de de-

mander beaucoup à cette équipe, mais il est important de disposer de dossiers prêts en septembre et pouvoir ainsi solliciter dans les délais, les demandes d'aides financières indispensables à notre action (aménagement jardin public, bâtiments communaux, enfouissement réseaux et éclairage public, voirie...).

Je vous signale enfin notre volonté d'organiser à la rentrée une réunion publique pour faire le point et échanger sur l'intercommunalité et sur le dossier concernant l'implantation de la salle polyvalente.

□

Ce journal est ouvert à tous dans la mesure où les articles proposés ne sont pas de nature à engager une quelconque polémique. Seul le marquis du Col de Cygne de la Tourelle du Griffes aura droit à cet égard à quelques tolérances.

Renaud ANDRE

Le Griffes

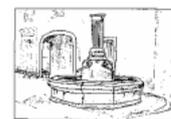
Dans nos contrées méridionales, l'eau, source de vie, a toujours été le souci premier des hommes. Quand on voit les travaux que les romains effectuèrent pour acheminer le précieux li-

quide vers leurs cités, on comprend mieux sa nécessité.

Si Nîmes est construite autour de « sa » fontaine, source du Vistre; Gajan n'a rien à envier à ses grandes sœurs.

Un des premiers lieux de villégiature n'était il pas la source de Candoule? La présence des hommes y est très ancienne. C'est également à cet endroit que l'on

(Suite page 9)



Vie municipale

Intercommunalité,

avec qui et pourquoi faire ?

Le 6 juin, s'est tenue au foyer communal une réunion sur le thème de l'intercommunalité.

A l'initiative de Gajan, elle a rassemblé 14 communes voisines sur un total de 20 invitées.

Cette première rencontre animée par l'Agence de l'urbanisme et de développement de la région Nîmoise avait pour objet d'informer les élus des dispositions de la loi du 12 juillet 1999 (qui conforte

les communautés de communes instaurées précédemment par la loi de 1992 et crée les communautés d'agglomération pour les villes de plus de 15 000 habitants) mais aussi de réfléchir entre communes rurales, de préoccupations et de tailles identiques, à la manière de construire cette coopération intercommunale prévue par la loi, autrement dit *avec qui et pourquoi faire ?*

Monsieur Authier, chargé de mission par le maire de Nîmes, a fait valoir la nécessité de créer une communauté d'agglomération autour de Nîmes, avec un périmètre possible et à l'étude de 46 communes situées autour de la ville, dans lequel Gajan serait intégré.

posées sur les dispositions fiscales et financières de la communauté d'agglomération. Les réponses apportées n'ont pas apaisé les inquiétudes des représentants des communes rurales.

A l'issue du débat une majorité de communes présentes semblaient privilégier la solution d'un regroupement de communes avec les villages voisins.

Notre maire a conforté dans sa déclaration cette idée d'une coopération entre communes ayant des préoccupations proches.

De son côté, le maire de Saint Génies a fait part de son intention de proposer dans les prochaines semaines la création d'une communauté de communes.

Si les communes présentes n'ont pas fait obstacle à la nécessité de se regrouper pour gérer les problèmes communs, il reste à définir ensemble les projets que nous voulons développer pour nos villages, en se mettant d'accord au préalable sur ce que nous ne voulons pas : créer des villages dortoirs, dégrader un cadre de vie auquel nous sommes profondément attachés...

De son côté Monsieur Soulage, chef du service des collectivités locales de la préfecture du Gard a précisé que le Préfet n'avait pas établi le périmètre qui composerait l'aire de la communauté d'agglomération.

Au cours des échanges, plusieurs communes ont indiqué leur crainte de se regrouper avec Nîmes. Beaucoup de questions ont été



Centre Communal d'Action Sociale

Le C.C.A.S. est un établissement public local obligatoire. Il est administré par un conseil d'administration présidé de droit par le maire, qui comprend des membres élus en

son sein par le Conseil Municipal et des membres nommés par le Maire oeuvrant dans le domaine social.

Les membres élus (Marti Liliane, Perez Josepha, Roca Fabienne, Amchi Yacoubat Saad) et les membres nommés (Goudard Pierre, Hugues

Pierre, Piaux Christian, Fromental Alain) le sont en nombre égal.

Le C.C.A.S. anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune, il participe à l'instruction des demandes d'aide sociale.

Sens unique rue des écoles

Le précédent conseil municipal avait décidé de mettre en place à titre d'essai un sens unique rue des écoles.

Cet essai sera donc effectué en septembre, à la rentrée scolaire, sur une période d'un mois environ.

Il sera autorisé de circuler dans le sens Avenue du Griffé – place des écoles – Chemin de Candoule. Deux panneaux « sens interdit » seront posés : l'un au niveau de la place des écoles, l'autre à l'intersection de la rue des écoles avec le chemin de Candoule.

L'objectif est de sécuriser le trajet des enfants entre l'arrêt de bus et les écoles.

Toutefois deux problèmes peuvent

être envisagés :

► Les véhicules pour sortir de la place des écoles devront effectuer une manœuvre assez difficile pour partir sur la gauche,

► Le sens unique risque d'avoir pour effet une augmentation des vitesses pratiquées.

Le bilan de cet essai sera fait en octobre et ensuite la décision de poursuivre ou d'arrêter cette mesure sera

Toits du lavoir, du mazet

Face aux menaces d'effondrement des toitures...

Certains travaux de mise en sécurité ont été nécessaires au lavoir ainsi qu'au petit mazet du jardin des Sources. Face aux menaces d'effondrement des toitures, représentant un réel danger pour la population la commune a décidé de procéder à leur démolition.

Ainsi le Lavoir a retrouvé son architecture d'origine comme en atteste la photographie ci-contre.

Il est plus difficile de mettre des noms sur ces visages de lavandières. Alors aidez nous à faire ce travail de mémoire, à reconstituer ce patrimoine humain qui fait partie de l'histoire vivante de notre village.

*Si vous reconnaissez les lavandières, faites nous le savoir !
L'original peut être consulté en mairie*

Suite article sur le Lavoir page 7 ...

Les prés sont propres...

Les prés ont retrouvé une nouvelle jeunesse !

Cet espace de verdure et de tranquillité, très apprécié de tous méritait un nettoyage de printemps. C'est chose faite grâce au travail de l'employé communal. Ainsi honorés, les prés retrouvent leur éclat pour le plaisir de tous.



Ordures et encombrants...

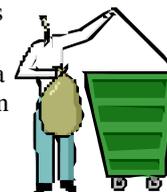
La société responsable de l'enlèvement des ordures ménagères a été sollicitée pour procéder à un nettoyage des conteneurs. Il devrait être effectué au début du mois de juillet.

✚ Une benne pour le dépôt des encombrants et objets divers sera à la disposition de la population durant la 1^{ère} quinzaine de juillet. Elle sera installée au tunnel à l'entrée du village en venant de Nîmes.

✚ Les sociétés fermières relèvent régulièrement les conteneurs à verre et à carton...

Il apparaît actuellement que la cadence mérite d'être plus soutenue... C'est plutôt une bonne nouvelle qui révèle un bon réflexe de nos concitoyens et qui laisse présager d'un passage au tri sélectif dans de bonnes conditions.

N'hésitez pas à contacter la mairie pour toute question relative à ces dossiers.



Des problèmes d'eau, quartier Candoule : Carton jaune à la SAUR

Au cours du mois de mai, les habitants de ce secteur ont vécu des problèmes d'eau divers : manque de pression, eau boueuse, ou tout simplement manque d'eau.

Après avoir recherché pendant plusieurs jours et sans succès une fuite, les agents de la SAUR nous ont indiqué que le problème provenait d'un bouchon dans

la canalisation. Le faible diamètre du réseau, rue des écoles, n'est sans doute pas étranger au phénomène.

Depuis une purge permettant la vidange de la canalisation a été mise en place au point bas (intersection de la rue des écoles avec le chemin de Candoule) et semble avoir réglé le problème.

Sur cette affaire nous constatons que si les services de la SAUR sont rapidement intervenus suite à nos nombreux appels, ils n'ont pas toujours su apporter les solutions correctes dans des délais raisonnables.

Pour améliorer la desserte des secteurs de Candoule et des Cabanasses, les travaux prévus par le syndicat des Garrigues (inclus dans le marché passé avec l'entreprise qui a réalisé la liaison entre la canalisation de Nîmes et le réservoir de St. Mamert) vont être réalisés prochainement. Ils nécessitent deux interventions : l'une à l'intersection chemin des Sources, chemin de Candoule, l'autre à l'intersection chemin des Sources, chemin du Mazet, impasse du Pailheras.

Ventilation des tâches :

qui fait qu



Fonctions déléguées, Adjoints	Commissions,	Membres	Syndicats, Délégués
<ul style="list-style-type: none"> ● 1- Finances (budget, comptabilité) Travaux d'investissements Jacky CLAVEL 	<ul style="list-style-type: none"> ● Finances ● Travaux bâtiment voirie 	<p>Véronique ROULLE - Jacky CLAVEL - Jean Marc PONS - Liliane MARTI - Saad AMCHI YACOUBAT</p> <p>Lionel DURAND - Josepha PEREZ - Marie Christine VIVO - Jean Pierre GAZAIX - Jacky CLAVEL</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Haute Braune : Renaud ANDRE - Michael FABRE ● La Riale : Renaud ANDRE - Marie Christine VIVO ● Des Garrigues : Renaud ANDRE - Marie Christine VIVO
<ul style="list-style-type: none"> ● 2- Affaires scolaires Communication Jacques FABRE 	<ul style="list-style-type: none"> ● Affaires scolaires ● Communication 	<p>Sophie CURNIER - Liliane MARTI - Fabienne ROCA - Jacques FABRE - Jacky CLAVEL</p> <p>Jean Marc PONS - Sophie CURNIER - Jacques FABRE - Jacky CLAVEL - Jean Pierre GAZAIX</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● SIRS Maternelle : Jacques FABRE - Sophie CURNIER ● SIRS Primaire : Jacques FABRE - Liliane MARTI - Sophie CURNIER - Véronique ROULLE - (Jacky CLAVEL - Frédéric PRIVAT - J. Pierre GAZAIX - Lionel DURAND)
<ul style="list-style-type: none"> ● 3- Jeunesse - Culture Relation avec les associations Fabienne ROCA 	<ul style="list-style-type: none"> ● Sport, Jeunesse, Culture ● Festivités, vie associative 	<p>Saad AMCHI YACOUBAT - Josepha PEREZ - Fabienne ROCA - Frédéric PRIVAT - Jean Pierre GAZAIX</p> <p>Josepha PEREZ - Lionel DURAND - Véronique ROULLE - Fabienne ROCA - Michael FABRE</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Conseil d'école : Jacques FABRE - Sophie CURNIER - Jacky CLAVEL - Renaud ANDRE ● Collège Gardonnenque : Jacques FABRE - Sophie CURNIER ● Crèche : Fabienne ROCA - Josepha PEREZ
<ul style="list-style-type: none"> ● 4- Environnement Gestion du personnel communal Frédéric PRIVAT 	<ul style="list-style-type: none"> ● Environnement ● Agriculture, voirie rurale ● Affaires sociales CCAS ● Urbanisme, aménagement 	<p>Jean Pierre GAZAIX - Frédéric PRIVAT - Marie Christine VIVO - Jean Marc PONS - Jacques FABRE</p> <p>Michael FABRE - Lionel DURAND - Frédéric PRIVAT - Marie Christine VIVO - Sophie CURNIER</p> <p>Liliane MARTI - Josepha PEREZ - Fabienne ROCA - Saad AMCHI YACOUBAT -</p> <p>Marie Christine VIVO - Liliane MARTI - Jean Marc PONS - Michael FABRE - Lionel DURAND</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● SIVU des garrigues : Lionel DURAND - Jean Marc PONS ● Syndicat Mixte Electricité : Renaud ANDRE - Jean Pierre GAZAIX ● SICERAG : Michael FABRE - Lionel DURAND ● SICTOM Vidourle Gardonnenque : Jacky CLAVEL - Frédéric PRIVAT
<ul style="list-style-type: none"> ● Mandat spécial sur l'intercommunalité Jean Pierre GAZAIX 	<ul style="list-style-type: none"> ● Intercommunalité 	<p>Jean Pierre GAZAIX - Jacky CLAVEL - Marie Christine VIVO - Frédéric PRIVAT - Véronique ROULLE</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● SIVU canton : Saad AMCHI YACOUBAT - Josepha PEREZ ● Comité communal des feux : Lionel DURAND - Jean Marc PONS ● Pays Garrigues - Costières : Jean Pierre GAZAIX - Renaud ANDRE

Notions de Pays :

*Regroupement intercommunal
et
notion de Pays :*

*Des explications pour mieux
comprendre !*

L'association pour l'émergence d'un Pays intitulée « Garrigues et Costières de Nîmes » est née le 9 mai 1999. Cette expérience intercommunale regroupant 19 communes soit 180 000 habitants, dans laquelle Gajan est engagé a pour but de permettre aux élus de réfléchir aux questions qui se posent sur chaque commune et les moyens à mettre en œuvre pour les résoudre.

Au printemps 2000, l'association a engagé avec l'aide de la SEGARD une large consultation auprès des acteurs locaux dans le but d'établir un diagnostic faisant ressortir les atouts et les faiblesses communes à l'ensemble du territoire.

Les éléments de cette analyse ont fait apparaître un territoire attractif qui présente un cadre de vie privilégié et possède un réel potentiel en matière de tourisme et d'agriculture. Toutefois l'urbanisation incontrôlée de certaines communes du pourtour de Nîmes a dégradé l'environnement. Enfin la question de l'emploi et de la faiblesse économique est apparue comme un handicap important dans la région nîmoise.

L'adhésion de la commune à cette association est une démarche volontaire.

Elle offre à la commune un lieu possible d'élaboration de projet et de réflexion à l'échelle d'un territoire.

Parallèlement à cela, la loi impose un regroupement de communes qui peut pour Gajan avoir deux formes, la communauté d'agglomération ou la communauté de communes.

Gajan s'oriente vers la création d'une communauté de communes. Ce regroupement intercommunal n'est pas antagoniste ou concurrent avec l'association de Pays, au contraire ces dispositifs sont complémentaires.

L'association pour le Pays peut être un moyen privilégié pour la commune de maintenir et de développer des liens nécessaires avec la ville de Nîmes.



Du sport à Gajan...



Animations sportives

A partir du mercredi 19 septembre 2001, des animations « multi sports » auront lieu à Gajan tous les mercredis de 10h à 12h. Ces activités destinées aux enfants du CP au CM2

sont organisées en partenariat par l'USEP, l'AOG et le Conseil Général du Gard. Elles seront animées par Mr Signori (directeur de l'école de Gajan), Mr Pantel (éducateur sportif



de l'AOG) et Mr Arneguy (éducateur sportif au Conseil Général).

Renseignements :

A l'école (Mr Signory) ou au Conseil Général (Mr Privat 04 66 76 52 12)

Centre de loisirs intercommunal de Saint Mamert

La commune de Gajan a décidé de participer financièrement au Centre de Loisirs Intercommunal de Saint Mamert

(du 9/07/01 au 10/08/01).

Cette participation permettra aux enfants et adolescents de 4 à 14

ans de notre commune de bénéficier d'un tarif préférentiel de 55 Fr au lieu de 80 Fr par jour.

Du 9 juillet au 10 août...

Appel au Civisme

Nous déplorons des actes de dégradation mettant à mal piquets et grillage de clôture

de nos concitoyens. (Monsieur Jean-Paul Hugues a déposé plainte...)

Brèves en vrac

Un coin du hangar va être aménagé pour les chasseurs

L'employé municipal n'effectuera plus de travaux de débroussaillage pour les particuliers

Une réflexion est conduite pour l'aménagement du jardin Dubled. Un dossier de demande de subventions doit être prêt en septembre

Quelques travaux vont être réalisés cet été sur nos chemins. Des travaux plus importants font l'objet de demandes de subventions

Des babillards viennent d'être installés

La licence boissons est-elle périmée ? Nous avons demandé l'arbitrage du procureur de la République

L'ancienne salle d'archives a été repeinte par Mr Froment pour devenir une salle de travail pour les élus

La secrétaire, Patricia Fricon sera en congés du 13 août au 31 août

Notre employé a été équipé d'un compresseur, d'une tronçonneuse et d'une tonne à eau

Après rangement des pavés devant le hangar municipal de nouvelles places de stationnement sont disponibles

Pendant les congés d'été Mr Marc Froment sera remplacé par Mr Bernard Philippot (du 27/06 au 20/07)

Le mémento est sorti et disponible en mairie

Les bancs de pierre ont été réinstallés place des écoles

Gajan et la vie intercommunale

André Renaud est *président* du syndicat des eaux de La Riale, des Garrigues, du syndicat d'assainissement de la Haute Braune, *secrétaire adjoint* de l'association pour l'émergence d'un Pays Garrigues Costières

Jacky Clavel est secrétaire du SICTOM

Mickaël Fabre est vice président du SICERAG

Discours d'investiture de Renaud ANDRÉ

Ci dessous le texte intégral

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs

Avant de boire ensemble le vin d'honneur je souhaite formuler quelques remerciements, puis brièvement rappeler les principes essentiels qui vont nous guider pour l'élaboration et la mise en œuvre de nos projets.

- Remercier d'abord, l'équipe sortante pour l'action qu'elle a conduite, en soulignant particulièrement le travail effectué par les deux Adjointes au Maire qui ont réalisé leur mission avec beaucoup de compétence et de sérieux. Elles l'ont encore démontré à tous, lors du déroulement des dernières élections.

- Remercier l'ensemble des Gajanais pour l'accueil qui nous a été réservé pendant la campagne pour ensuite avoir élu la totalité de notre équipe, ce qui va nous permettre de rester sur notre dynamique préélectorale.

- Remercier bien sûr, Saad, Jacky, Sophie, Lionel, Jacques, Mickaël, Jean Pierre, Liliane, Josepha, Frédéric, Jean Marc, Fabienne, Véronique, Marie-Christine pour la confiance qu'ils viennent de me témoigner en m'élisant Maire. Je peux les assurer, vous assurer, que je vais tout faire pour mériter cette confiance.

- Remercier aussi les candidats des autres listes qui ont su garder dans le cadre du débat électoral un ton respectueux. Nous avons été également très vigilants sur cet aspect. Dans le passé, notre village a parfois souffert de division au lendemain des élections municipales. Je me réjouis que pour cette élection 2001, grâce à tous, l'unité du village a été préservée.

Je tiens à affirmer même si cela me paraît une évidence que je vais m'attacher à être le maire de tous, avec la même tolérance,

avec la même exigence.

Vous avez peut être remarqué que dans les fonctions déléguées aux adjoints, l'on retrouve les thèmes forts que nous avons annoncés dans notre programme et notamment ceux relatifs aux finances, à la communication, à la jeunesse, à l'environnement. Je tiens à rappeler notre engagement pour conduire nos projets dans la transparence et la concertation, à rappeler que nous serons à l'écoute de chacun mais que nos choix seront guidés par l'intérêt collectif.

Dès lundi prochain nous allons nous mettre au travail. Un deuxième Conseil Municipal est prévu le 4 avril pour mettre en place les différentes commissions, désigner leurs membres, désigner aussi les délégués à tous les syndicats auxquels Gajan adhère. Au cours de cette même réunion nous fixerons les heures et le jour de la permanence hebdomadaire assurée par les élus.

Nous aurons à prévoir rapidement un autre Conseil Municipal puisque le budget doit être voté avant le 15 Avril. D'autres sujets devront être rapidement abordés notamment en matière scolaire et sur l'intercommunalité avec les syndicats existants à relancer, avec la forte pression de Nîmes qui frappe à notre porte.

Nous vous tiendrons informés ; la parution du mémento est prévue pour Avril, le premier numéro du journal semestriel en Juin de façon à entamer un rythme Juin - Décembre.

Nous savons que notre tâche va être difficile mais nous allons faire le nécessaire afin qu'avec votre aide, l'on puisse, le mieux possible, Vivre Ensemble à Gajan.

Vie du village



A propos de stationnement,

Les conducteurs de voitures automobiles ont des difficultés pour garer leur engin au centre du village. Certains prennent le risque de ranger leur véhicule en des endroits prévus initialement pour circuler ou marcher, comme les rues, les accès aux portes cochères, les voies communales, les trottoirs, ceci au péril de la sécurité des populations, de leurs bambins et jouvenceaux.

N'oublions pas qu'il est possible, même fortement recommandé en période d'affluence, d'aligner son auto sur la charmante place de la Glacière ou sur l'ombragée Place des Écoles.

Marquis du Col de Cygne de la Tourelle du Griffé

Le Lavoir

Point de rencontre de la gent féminine dans tous les villages de France et de Navarre, le lavoir a toujours été l'endroit de détente des épouses. Non pas de détente dans le sens physique du terme, ce serait plutôt le contraire loin s'en faut, mais dans le sens moral.

C'est en effet autour de ces bassins que les cancanes du village se propageaient et que les règlements de compte prenaient naissance loin des regards et des oreilles des hommes, occupés dans les vignes ou les champs.

C'est également dans cette atmosphère d'humidité et de froid que se préparaient les futurs

rhumatismes et courbatures de nos épouses, mères et grand-mères.

Contemporain du Griffé, construit entre 1852 et 1855 par l'architecte Henry Durand et Etienne Peloux, entrepreneur de maçonnerie et chaufournier gajanais, le lavoir de Gajan est la suite logique du « jet d'eau » aménagé sur la place de la Mairie.

Il est bordé par deux murs sur sa partie nord. Cette protection permettait aux lavandières de se protéger du mistral tout en restant au soleil quand les platanes n'avaient pas de feuilles.

Très vite pourtant sa couverture devient une nécessité et le conseil municipal décide le 2 février

1903 la construction d'une toiture et « s'engage à voter les centimes que nécessitera l'emprunt d'une somme égale à la dépense ». Heureux temps où l'on parlait de centimes et où l'Euro n'était même pas un espoir.

Cette couverture verra le jour ... dans les années 1960 ... pour être démolie en avril 2001...

Combien il est émouvant et sympathique de retrouver ce lieu, havre de paix et de fraîcheur, bâti au XIXème, couvert au XXème et rendu à son état primitif à l'aube du XXIème siècle...

A l'ombre du donjon, il est le témoin d'une tranche importante de la vie du village, celle de tous les jours.

Alain Delage

*Témoin d'une
tranche importante
de la vie du
village,*

Prévention

DEBROUSSAILLER,
C'est détruire par tous les moyens les broussailles et bois morts s'ils sont de nature à favoriser la propagation des incendies ;
C'est supprimer les arbres et arbustes dépérissant, ou en densité excessive ;
C'est élaguer jusqu'à 2 mètres au moins les sujets conservés.

DEBROUSSAILLER,
C'est une obligation pour le propriétaire.

POURQUOI

DEBROUSSAILLER,
Débroussailler, c'est réduire le risque d'incendie (sur terrain débroussaillé, le feu prendra plus difficilement de l'ampleur).

Sur terrain débroussaillé, le feu sera moins violent.

LA REGLEMENTATION

L'arrêté Préfectoral du 10 juin

1996 soumet le propriétaire à un débroussaillage obligatoire, en zone non urbaine dans un rayon de 50 m autour de sa construction, même si cette distance pénètre sur la propriété d'autrui.

Où se renseigner ?

A la mairie de la commune où est implantée la propriété à débroussailler.

A la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt du Gard : Mas de l'Agriculture, 1120, route de St Gilles, BP

78215, 30 942 Nîmes Cedex 9
Tel 04 66 04 46 20

Au Service Départemental d'Incendie et de Secours – Tel. 04 66 63 36 00

A l'Office National de Forêts –
04 66 34 15 28 (info-débroussaillage)

« Extrait du prospectus distribué par le Ministère de l'agriculture et de la pêche »



Avant le débroussaillage



Après le débroussaillage

La Bibliothèque Municipale

(rez-de-chaussée de l'école)

Quoi de neuf ?



- Notre budget a été augmenté pour nous permettre d'acheter plus de livres.
- Des rayonnages et un petit meuble de rangement ont été acquis.
- Le Bibliobus vient de passer avec 600 nouveaux volumes pour tous les âges.
- La bibliothèque départementale de prêt (Bibliobus) peut mettre de côté le livre que vous souhaitez lire et vous l'apporter à son prochain passage (3 fois par an).

- Vous avez un exposé à faire ?

Notre service « télédod » vous permet de recevoir à Gajan les livres dont vous avez besoin pour le faire, dans les 10 jours qui suivent la demande.

- Les enfants scolarisés à Gajan empruntent 2 livres à la fois en temps scolaire. Ceux qui habitent à Gajan savent ils qu'ils peuvent en prendre 2 de plus pendant les heures d'ouverture au public ? C'est à dire 4 livres toutes les 2 semaines...

La Bibliothèque fonctionne avec une équipe de 5 bénévoles (dont 1 jeune) qui sont à votre service et à votre écoute. Venez vous joindre aux 198 lecteurs de la commune.

Le prêt est gratuit
